



Procès verbal

Bureau de Direction

Réunion du :	21 novembre 2017 à 18h00
A :	A Arbouans
Présidence :	M. André SCHNOEBELEN.
Présents :	Messieurs Jean-Jacques AUBRY, Michel BROGLIN, Thierry CORROYER, Guy MONNIER, Hubert PASCAL, Daniel ROLET, Philippe SURDOL.
Excusés :	Mme Nelly JULLIARD (représentée par Daniel ROLET pour tous votes), Pascal MARCHETTI (représenté par Guy MONNIER pour tous votes),
Assiste :	Jérôme POBELLE (Directeur administratif) Jawad BELAINOUSSI (partiellement concernant le décès de Merwan)

Le PV de la dernière réunion du 05/10 a été validé lors de la réunion du CD du 30/10

• 1/ INFORMATIONS DU PRESIDENT

. André SCHNOEBELEN revient sur la terrible tragédie qui s'est déroulée le 19 novembre à Beaucourt, et qui a vu un jeune joueur U9 de l'US Sochaux perdre la vie.

Le docteur Jean-Daniel HEITZMANN, médecin élu du district, a pris contact avec les différents services et institutions en charge du suivi de cet accident, notamment le SAMU et le parquet de la république. Une autopsie a été demandée par le parquet.

Le président remercie le docteur HEITZMANN, pour sa réactivité.

Une cellule psychologique a été mise en place, et une psychologue désignée. Une information a été transmise aux différents médias afin d'orienter les appels des personnes souhaitant une prise en charge psychologique, vers le district. Le secrétariat du district a en charge la réorientation des appels en fonction des cas.

La cellule psychologique sera présente dans les trois clubs présents sur le plateau, mercredi 21 novembre 2017, à l'occasion des entraînements. Il s'agit de Beaucourt, l'US Sochaux et l'ASDAM.

La FFF est alertée de cet événement tragique, et Mathieu Robert chargé de ce type de dossiers au sein de la FFF, le suit activement.

André SCHNOEBELEN a échangé avec Daniel FONTENIAUD concernant ce grand malheur. La ligue de Bourgogne-Franche-Comté a d'ores et déjà réalisé différentes actions sur un plan administratif, et continue à le faire.

Jean-Jacques AUBRY, secrétaire général, présente à ses collègues différentes idées de ce qui pourrait être réalisé par le district. Il précise qu'il a eu une discussion avec Jean-Pierre CRETENET, président du club de l'US Sochaux.

Un échange s'engage au sein du bureau.

Il est proposé de maintenir les différents plateaux et les différents matches, quel que soit le niveau, Un mot sera lu avant chaque rencontre par un dirigeant ou un joueur majeur puis un moment de recueillement et 1' de silence seront demandés afin d'honorer la mémoire de Merwan.

Cette idée est retenue.

Un don de 200 euros va également être réalisé, par le district, le club de l'US Sochaux réalisant une quête pour venir en aide et en soutien à la famille de Merwan.

Dès le 22 novembre matin, Jawad BELAINOUSSI modifiera le site du district et le facebook du district en relayant l'information quant à la quête du club.

Une délégation du district se rendra au cimetière.

Un avis de décès sera publié (en même temps et en complément de celui de l'US Sochaux)

En fonction de la volonté des proches :

Un poster de Merwan sera tendu lors des finales de futsal jeunes et un mot de souvenir sera lu.

• 2/ OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE

Le président délégué, Daniel ROLET, revient sur la réunion concernant les conventions d'objectifs, en présence des représentants de la LFA. Au cours de celle-ci l'utilisation de l'observatoire de la violence a été discutée, tout en sachant que la LFA souhaite vivement son utilisation. Il fait d'ailleurs partie des axes prioritaires souhaités par la LFA.

Le directeur administratif expose aux membres du bureau le fonctionnement de l'observatoire de la violence en lien direct avec la commission de discipline et les dossiers traités par cette commission.

Pour ce qui concerne notre district, lors de la saison 2016/2017, l'observatoire n'a pas été utilisé, quel que soit le secteur (BM / DSHD).

Hors réunion :

Le 28/11, Jean-Jacques Aubry a contacté Kamel KHELLADI sur ce sujet.

Kamel KHELLADI a confirmé appliquer cette directive depuis début septembre sur les 2 secteurs. Des « fiches de signalement de l'incident » sont remplies à la suite des commissions, elles seront transmises à Sylvie BOURRASSEAU début décembre pour saisie dans foot 2000 (2 mises à jour annuelles).

• 3/ RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale des clubs s'est tenue le vendredi 17 novembre 2017, à Gennes. Le président commence par remercier la mairie de Gennes, et notamment Madame Thérèse ROBERT le Maire pour l'aide apportée. Il remercie également le club de Montfaucon Morre Gennes La Vèze pour sa précieuse participation à l'organisation.

Sur les 202 clubs convoqués, 43 étaient absents non représentés.

Au cours de cette assemblée générale il était nécessaire de faire valider par les représentants des clubs la candidature de Jean-Jacques AUBRY au poste de secrétaire général. Cette candidature avait été validée par le comité de direction sur proposition du président du district.

Avec 1162 voix dont 1114 suffrages valablement exprimés, la majorité absolue était fixée à 558. Jean-Jacques AUBRY ayant obtenu 983 voix « OUI », a été élu

Un vœu était présenté par le comité de direction concernant le statut de l'arbitrage, ce vœu ayant pour but de remplir le vide en matière d'obligations des clubs de district, suite au vœu non accepté par l'assemblée de la ligue en juin 2017.

Philippe SURDOL s'est chargé de le présenter et d'apporter les explications nécessaires à la bonne compréhension et à la bonne interprétation.

Après que certains délégués de clubs aient pu s'exprimer, et après une intervention de Jean-Marie COPPI, secrétaire général de la ligue, ce vœu a été passé au vote. Il a été validé par les représentants des clubs, et verra son application rentrer en vigueur lors de la saison 2018/2019, soit au 01/07/2018.

Philippe SURDOL tient à préciser que les interventions des clubs au cours de l'AG, par rapport à ce vœu concernent des problèmes en lien avec des clubs de ligue.

Il est rappelé par André SCHNOEBELEN, président du district, et par Daniel ROLET, président délégué, que notre district ne pratique absolument pas « l'anti-ligue ».

Daniel ROLET intervient quant à l'exposé d'Yves MUTTI sur la Feuille de Match Informatisée. Il soulève 2 points :

- durée de la présentation,
- annonce de la différence du montant des amendes au détriment du District.

Il demande que les différents supports présentés lors de l'AG soient visualisés précédemment par le bureau.

Jérôme POBELLE, directeur administratif revient sur la possibilité d'utiliser le vote électronique pour les futures assemblées. Cette possibilité existe avec le matériel de la ligue de Bourgogne-Franche-Comté. Des discussions en ce sens ont d'ailleurs eu lieu avec Daniel FONTENIAUD, président de la ligue et avec Roland COQUARD, président-délégué de la ligue.

Afin de pouvoir utiliser le matériel, des personnes doivent être formées à son utilisation, permettant notamment de ne pas avoir besoin de la présence des personnels de la société.

En contrepartie, cela permettra de substantielles économies, en termes de fournitures administratives, copies, et temps de travail du personnel du district.

De plus, ce mode de vote moderne sera aussi une facilité pour les délégués des clubs.

Le président du district et le président délégué restent mobilisés sur ce sujet.

Le Bureau y est favorable sous réserve d'un complément de chiffrage par la commission des Finances comparant

- le coût actuel (temps des salariés, photocopies, préparation et mise sous enveloppes, ...),
- le coût avec le personnel de la société 700 à 800 euros
- le coût sans ce personnel 200 à 300 euros

• 4/ HORAIRES EN JEUNES

En préambule, Thierry CORROYER, président de la commission technique, informe ses collègues du bureau que Gaëtan HENRIOT a contacté les écoles qui ont encore cours le samedi matin, voici l'état des lieux :

- Abbéville, Déservillers, Présentevillers : elles ont un conseil d'école au mois de Décembre où la décision sera prise. Ils doivent prendre position avant Noël.
- Servin : souhaite passer à 4 jours mais attend la décision finale.
- Bouclans, Eternoz, Houtaud : à recontacter.

Thierry CORROYER présente le questionnaire qui va être adressé aux clubs concernant les horaires de pratiques.

Il explique qu'il est souhaité un retour pour le 11 décembre, afin de réaliser un rappel aux clubs avant les vacances de Noël. Ainsi, il sera possible d'analyser les réponses courant janvier afin de prendre des orientations présentées aux clubs fin janvier 2018.

Des problèmes d'horaires se posent le samedi après-midi avec le chevauchement des catégories, comme par exemple U11 et U18.

Afin de permettre aux matches U18 de se dérouler, il est nécessaire d'avancer certains matches U11, à 13h45.

Partant du constat que cela ne perturbe en rien le bon déroulement des matches U11, et que cela permet en même temps que les matches U18 puissent se dérouler sans problème de luminosité, le bureau décide que ce procédé soit mis en application. Le secrétariat du district est en charge d'organiser les horaires afin de permettre au plus grand nombre de jouer le samedi après-midi, et de réduire les éventuelles perturbations.

• 5/ SERVICES CIVIQUES

Notre district avait fait le choix en fin de saison 2016/2017, de recruter deux personnes en service civique pour cette saison, et ce à compter du 01 novembre 2017.

Suite aux dépôts de candidatures, des entretiens ont eu lieu, avec deux candidats. Il s'avère que l'un des deux a refusé la proposition d'être basé à Arbouans, tandis que l'autre candidat, Tim BILLARD, a d'ores et déjà débuté sa mission à Besançon.

Un nouvel entretien devait être réalisé ce jour, mais la candidate ne s'est pas présentée.

Il est décidé de relancer un appel à candidature.

• 6/ COMMISSION FAIR-PLAY. MISSIONS ET PROTOCOLES.

Jean-Jacques AUBRY, président de la commission Fair-Play, sur la base d'un diaporama diffusé sur écran, soumet à l'approbation du bureau, différentes propositions.

En premier lieu, cela concerne les rôles, actions et périmètres de la commission fair-play :

- Mener des actions visant à promouvoir les valeurs du fair-play et de l'esprit sportif
- S'associer à différentes manifestations et organiser des challenges
- Appliquer l'article 16 du Règlement Intérieur du District suite à des constats formalisés par tout membre d'une commission du District (élu ou non élu).

En second lieu, la commission propose la mise en place de 2 protocoles

- Protocole de fin de rencontres pour toutes les catégories
- Protocole contre les gestes antisportifs (langage, comportement) effectués par les éducateurs, les dirigeants et les accompagnateurs (spectateurs et parents) dans la catégorie « Foot animation ».

L'objectif de ces protocoles est

de rappeler, préciser et décrire les règles de fair-play à appliquer pour toutes les rencontres du District,
d'éviter la banalisation de ces très bonnes pratiques puis leur oubli.

Après un échange sur les différents aspects évoqués ci-dessus, les membres du bureau valident les orientations proposées par la commission Fair-Play.

• 7/ LE FUTSAL

Thierry CORROYER dresse un point de situation concernant la campagne futsal 2017/2018.

Tout d'abord on constate une baisse générale,

- ❖ avec 101 d'équipes en moins sur l'ensemble des catégories, pour atteindre un total de 1255 équipes engagées, soit – 7,5%.
- ❖ et 82 équipes de moins de U7 à U11, soit – 11,5%

En 2016/2017, la Franche-Comté était la seconde ligue au niveau national en termes d'équipes engagées.

A noter que deux équipes seniors n'ont pas été engagées, le club n'étant pas en règle financièrement.

Deux réunions de présentation du futsal ont été organisées avec beaucoup de monde et beaucoup de clubs représentés, le 13/11 à Brognard (80 personnes présentes) et le 16/11 à Montfaucon (60 personnes présentes). C'est une belle satisfaction.

Même fonctionnement que la saison dernière, à savoir 3 journées de futsal pour chacune des catégories.

De U7 à U12 F par secteur et zone géographique afin d'éviter les déplacements.

A partir des U 13 par zone géographique au 1er tour et ensuite par niveau et zone géographique. Sur l'ensemble du District.

Une demande sera faite auprès des commissions seniors, de discipline, féminines et technique afin que des membres soient présent sur les plateaux seniors M et F.

Les Finales se dérouleront sur deux sites (1 par secteur) le week-end du 03 et 04 février 2018. Au Gymnase du Phare à Belfort et en attente du Palais des Sports de Besançon (nouvelle demande à formuler).

En fonction de la volonté des proches :

Un poster de Merwan sera tendu lors des finales de futsal jeunes et un mot de souvenir sera lu.

• 8/ COMPETITIONS JEUNES ET SENIORS

Jeunes

Les coupes sont à jour et le tirage des 1/8ème et des ¼ de finale auront lieu le 04 janvier 2018, chez le sponsor SUPER U à Besançon.

En ce qui concerne les championnats, fin de la 1^{ère} phase sur le secteur BM, avec quelques matches en retard le 25-26 novembre 2017, ainsi que 02-03 décembre 2017.

Sur le secteur DSHD, les championnats ont repris après les vacances de la Toussaint. Des matches en retard seront reprogrammés prochainement.

Seniors

155 matches en retard avec les mauvaises conditions météorologiques de ces dernières semaines. Il risque d'y avoir de sérieuses complications pour les reprogrammations. Philippe SURDOL insiste sur le fait que les jours fériés doivent être utilisés.

• 9/ CAISSE DE PEREQUATION

Depuis le début de saison la caisse de péréquation a été mise en place en départemental 3. Ainsi qu'il en avait été décidé par la commission des finances, décision validée par le comité de direction, un appel spécifique a été adressé aux clubs concernant les sommes que cette caisse représentent en départemental 1, départemental 2 et en départemental 3.

Ainsi que les membres de la commission des finances en ont été informés, c'est le mode de calcul au « réel » qui a été retenu pour ce qui concerne le départemental 3.

En effet, sur cette division, il y a de nombreux matches non couverts en arbitres. De fait, un calcul au « réel » permet aux clubs concernés de régler des frais au plus juste, et en correspondance avec le nombre de matches avec ou sans arbitres.

L'appel a été réalisé par mail, afin que les clubs adressent le règlement spécifiquement pour les frais de péréquation. Les sommes seront portées sur les comptes des clubs afin de figurer sur les relevés, et que les paiements soient ainsi rattachés.

Un mail complémentaire sera adressé aux clubs de départemental 3 pour préciser que le calcul a été établi en tenant compte des matches sans arbitre.

Il est rappelé qu'il est souhaité que Jean-Jacques AUBRY intègre absolument cette commission.

Hors réunion :

Le 28/11, JJ Aubry a contacté Kamel KHELLADI sur ce sujet.

Kamel KHELLADI reste au sein de la commission des finances en tant que membre individuel.

• 11/ DIVERS

Commission mutualisation en ligue

Daniel ROLET fait partie de cette commission. Il explique que cette commission a pour but d'envisager différents domaines de mutualisation entre la Ligue et les 7 Districts.

Il cite quelques axes dont :

- le domaine de l'assurance (afin d'obtenir des tarifs avantageux). Il est précisé qu'il n'y aurait aucune obligation pour les uns et les autres, chacun restant libre de ses choix.
- les tarifs de la Mutuelle des salariés
- la gestion des fiches de paies des salariés
- un pool de comptabilité

Horaires de l'un des salariés du district

André SCHNOEBELEN expose la situation d'un salarié du district quant aux heures à récupérer.

Visio conférence

Hubert PASCAL intervient concernant les visio-conférences organisées en salle LIGDIS, avec des bénévoles de la ligue, et pour lesquelles les salariés du district sont sollicités.

Il propose d'afficher un mode opératoire dans cette salle permettant aux organisateurs des visios d'être autonomes ou tout du moins d'essayer de l'être.

La séance est levée à 21h00

Le Président

André SCHNOEBELEN

Le Secrétaire Général

Jean-Jacques AUBRY